

# Règlement de la course des « 10 km de Morcourt »

## 31<sup>ème</sup> édition prévue le dimanche 26 février 2023

Inscriptions limitées à 650 participants (es) sur le 10 km et à 150 sur le 5km. Le 10 km est à Label FFA Régional, qualificatif pour le Championnat de France.

Le parcours de la course ne permet pas la participation des athlètes handisports en fauteuil.

Les épreuves sont ouvertes à toute personne licenciée (FFA ou UFOLEP) ou étant en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an, dans les limites d'âge et de distance telles que fixées par la FFA pour la saison 2021/2022. Le 5 km ne sera autorisé qu'à partir de la catégorie Cadet (te). Renseignements complémentaires sur la page Facebook de l'ASL Morcourt.

Les inscriptions ne seront assurées que sur le site d'ADEORUN: <https://adeorun.com/>. L'inscription individuelle ne sera validée que par la production d'une copie numérique de la licence ou du certificat médical, Le coût des inscriptions est de 6€ pour le 5 km et de 10€ pour le 10 km de CA à M10.

Aucune inscription pour le 5 et le 10 km ne sera prise le jour même.

Merci de respecter toutes les mesures mises en place pour la COVID 19 le jour de la course.

Ne seront prises sur place, le dimanche 26 février 2023, que les inscriptions pour la marche (3 €) et pour les 3 épreuves pour les jeunes coureurs (gratuites).

Le samedi 18 février 2023, venez-vous inscrire à Intersport Saint-Quentin au stand tenu par l'ASL Morcourt entre 14h00 à 19h00 et participer à un tirage au sort spécifique de lots offerts par Intersport Saint-Quentin.

Le samedi 25 février 2023, vous pouvez vous inscrire à la salle polyvalente de Morcourt de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Une majoration de 3€ sera alors appliquée aux frais d'inscription soit 9€ pour le 5 km et 13€ pour le 10 km.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif et il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit et les Organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. En cas d'événements majeurs entraînant l'annulation de la course, la réinscription de chaque concurrent se fera automatiquement sur la prochaine édition, excluant toute forme de remboursement.

Retrait des dossards : Le retrait des dossards sera assuré individuellement et sur présentation d'une pièce d'identité (et du pass-sanitaire) à la salle polyvalente, le samedi 25/2/23 de 14h00 à 19h00 et le dimanche, jour de la course de 8h00 jusque 13h30 pour le 5 et le 10 km. Aucun dossard ne sera envoyé.

Parcours: 2 accès au sas de départ. Un accès au sas Elite sur justifications d'un temps inférieur à 35' pour les hommes et à 40' pour les féminines, et un sas pour tous les autres coureurs.

Le parcours, composé de deux boucles pour le 10 km, emprunte les rues de Morcourt et de ses hameaux, Le Moulin Brulé et La Gloriette et celles d'Omissy. Il est mesuré par des officiels régionaux. Le parcours est plat et rapide (record homme à 30'09 et féminin à 33'46), le kilométrage intermédiaire est indiqué tous les kilomètres.

A compter de cette édition, le départ du 5 km sera commun avec celui du 10 km, les coureurs rentrant vers l'arrivée lors de la fin de la 1<sup>ère</sup> des boucles du 10 km. Le parcours, mesuré sur la base FFA, fait réellement 5,221 km.

Deux ravitaillements sont prévus, un au km 5 et un complet remis à l'arrivée.

Assurances : L'ASL recommande aux participants non licenciés de souscrire personnellement un contrat d'assurance « Individuel Accidents ». Les licenciés bénéficient de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. L'ASL Morcourt est couverte par une police d'assurance « Responsabilité Civile »

Résultats : Le classement sera établi par ordre d'arrivée et par catégorie. Classement féminin séparé. Ils seront disponibles dès le dimanche soir sur les sites de la CRCHS Picardie, de CAP 21 et de Courir 02, et sur celui de la FFA au plus tard dans les 48 heures après la course.

Sécurité et assistance : Véhicules ouvreurs, encadrement et balai. Service de secours et médecin présent en permanence. Sanitaires et vestiaires non gardés seront disponibles à la salle polyvalente.

Lois : C.N.I.L. : Conformément à la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, les coureurs disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. Par l'intermédiaire de l'organisation des 10 km de Morcourt, les coureurs peuvent recevoir des propositions d'autres organisations ou de sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, vous devez par écrit le signaler à l'organisation en indiquant vos nom, prénom, adresse et n° de dossard.

Droit à l'image : Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisation ainsi que ses ayants droits tels que média et partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires réalisés et diffusés dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être ajoutées à cette durée.

Développement durable : conteneurs mis à disposition à la salle polyvalente pour le tri : déchets – papier/emballages /plastiques divers/ bouteilles plastiques/ cannettes aluminium - bouteilles en verre. Ne jeter aucun déchet sur la voie publique. Limitation des documents et affichages papier. Tous ensemble protégeons la Terre.